

## SECRETARIAT D'ÉTAT A LA PRODUCTION INDUSTRIELLE.

## SERVICE DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

## BREVET D'INVENTION.

Gr. 5. — Cl. 8.

N° 876.861



Dispositif d'admission pour valve rotative pour moteur à deux temps.

M. ANDRÉ GLADIEUX résidant en France (Seine).

Demandé le 13 novembre 1941, à 15<sup>h</sup> 16<sup>m</sup>, à Paris.

Délivré le 24 août 1942. — Publié le 19 novembre 1942.

La présente invention concerne un nouveau dispositif d'admission par valve rotative pour moteur à deux temps. Ce dispositif est caractérisé par le fait que la lumière d'admission est contrôlée par un disque-distributeur entraîné par le maneton du vilebrequin.

Dans la suite, on va décrire en détail l'objet de l'invention, dans sa forme de réalisation préférée, représentée au dessin joint, dans lequel :

La fig. 1 est une coupe axiale du carter du vilebrequin, montrant la bielle et le maneton entraînant le disque-distributeur suivant l'invention;

La fig. 2 représente le disque-distributeur lui-même, vu de côté, et

Les fig. 3 et 4 sont des diagrammes concernant respectivement les durées d'aspiration d'une admission normale, à trois lumières, et de l'admission par disque tournant suivant l'invention.

Le système d'aspiration suivant l'invention est constitué (fig. 1 et 2) par un disque-distributeur 1, ou valve rotative, monté dans le carter 2 du moteur coaxialement avec le vilebrequin 3. Le distributeur 1 est entraîné à la vitesse du vilebrequin par un prolongement 4 du maneton 5, engagé dans un trou borgne d'entraînement 6, prévu dans le distributeur. Le distributeur porte, d'autre part, une grande entaille 7, s'éten-

dant sur 90°. Pendant la rotation du distributeur, cette entaille vient périodiquement découvrir l'orifice d'aspiration 8, 35 communiquant avec le carburateur.

L'orifice d'aspiration 8 est décalé en avance, par rapport à l'axe vertical du moteur, comme indiqué correctement en fig. 2. En fig. 1, l'on n'a pas tenu compte de ce 40 décalage, pour ne pas compliquer inutilement la figure. Le décalage a pour objet de permettre de placer l'entaille 7 symétriquement par rapport au maneton, aux fins d'un équilibrage correct du distributeur, cette 45 disposition facilitant, d'autre part, l'usinage sur le carter du moteur.

Le dispositif d'admission suivant l'invention présente, par rapport aux dispositifs connus d'admission à trois lumières, une 50 série d'avantages, énumérés dans la suite :

Dans les dispositifs connus, l'angle d'admission est de 100° au maximum; dans le dispositif suivant l'invention, cet angle va jusqu'à 140° environ, l'augmentation résultante du temps d'admission assurant ainsi 55 un meilleur remplissage de la cylindrée. Le fonctionnement comparé des deux systèmes ressort des diagrammes des fig. 3 et 4, la fig. 3 se rapportant au système connu, et 60 la fig. 4 au système suivant l'invention.

Dans les dispositifs connus, l'angle d'admission est symétrique, soit 50° d'avance à l'ouverture et 50° de retard à la fermeture.

Prix du fascicule : 13 francs.

- Dans le nouveau dispositif, au contraire, grâce à l'ouverture angulaire de la valve rotative, on peut donner à l'angle d'admission une valeur rationnelle, par exemple
- 5 110° d'avance, et de 20 à 30° de retard, suivant la vitesse de rotation du moteur et la dimension de celui-ci, d'où augmentation de la puissance, comparativement à un moteur trois lumières de même cylindrée.
- 10 Dans les systèmes connus, l'étanchéité diminue avec l'usure. Dans le nouveau système, au contraire, l'étanchéité augmente, le plateau distributeur se polissant sur le carter.
- 15 Dans les systèmes connus, un changement de réglage est pratiquement impossible. Dans le système suivant l'invention, au contraire, il est facile de modifier l'angle d'admission en modifiant ou en changeant le
- 20 plateau-distributeur, en vue de faire tour-

ner le moteur à des régimes élevés (augmentation du retard à la fermeture).

Dans le système connu, l'usinage de la lumière d'admission dans le cylindre est délicat. Au contraire, l'usinage du plateau-distributeur, suivant l'invention, est aisé et ne réclame pas une précision élevée, les parties coopérantes étant de grandes surfaces planes et se rodant à l'usage.

## RÉSUMÉ.

30

Le dispositif d'admission par valve rotative pour moteur à deux temps est caractérisé par le fait que la lumière d'admission est contrôlée par un disque-distributeur, entraîné par le maneton du vilebrequin.

35

ANDRÉ GLADIEUX.

Par procuration :

L. CHASSEVENT et P. BROT

Fig.1.

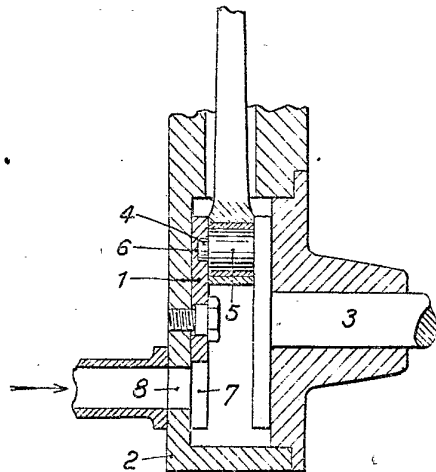


Fig.2.

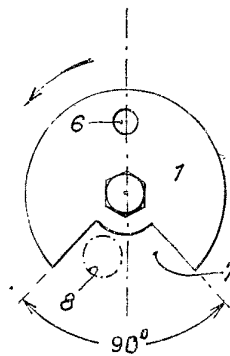


Fig.3.

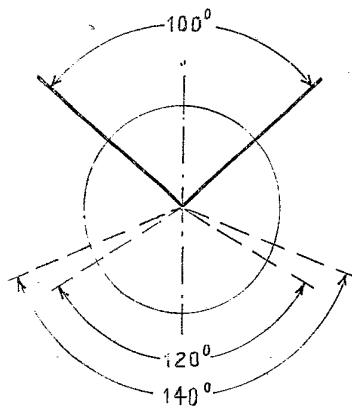


Fig.4.

